



FÉDÉRATION DES  
ARTS MARTIAUX  
AUTONOMES

[FORMATION CAM]

SAISON **2024**

**LIVRET DU STAGIAIRE**

# SOMMAIRE

1. Le mot du responsable de la formation
2. La présentation du livret du stagiaire
3. Le projet fédéral et le mot du Président
4. Le contexte réglementaire
5. Les profils, missions et compétences du tuteur
6. Les statuts, droits et obligations du stagiaire
7. Le référentiel du CAM
8. Le dispositif de formation et de certification
9. Un modèle de plan de séquence
10. Le calendrier du CAM
11. L'annexe

## 1. LE MOT DU RESPONSABLE DE FORMATION

Ce livret de formation vous est remis à votre entrée en formation.

La FAMA a la responsabilité d'organiser les diplômes fédéraux pour former les futurs moniteurs des clubs et des associations du territoire avec la meilleure qualité possible de formation.

Le stagiaire trouvera auprès du tuteur une aide précieuse pour :

- structurer son projet d'animation pendant le stage
- profiter de son analyse concernant ses mises en situation d'animation
- partager des savoir-faire avec un animateur expérimenté.

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à la FAMA pour assurer votre formation.

Le responsable de la formation

## 2. LE PROJET FÉDÉRAL ET LE MOT DU PRÉSIDENT

FAMA une nouvelle Fédération des Arts Martiaux Autonomes pour la pratique des arts martiaux de tous pays.

Que vous pratiquiez un art martial coréen, chinois, vietnamien, japonais ou autres, la licence FAMA s'adapte à votre pratique.

Mes amis, Mesdames, Messieurs,

Que vous soyez présidents, combattants, techniciens, arbitres, bénévoles, pratiquants ou pas, si vous êtes passionné par les arts martiaux, leur esprit, et que l'enrichissement spirituel, le partage, l'enseignement, les valeurs, vous préoccupent, vous êtes ici chez vous.

Le Taekwondo m'a beaucoup apporté, tant dans ma vie sportive que professionnelle et privée. Je ne me reconnais plus dans la pratique actuelle, celle que j'ai pu encore voir aux derniers JO de Tokyo. C'est pourquoi avec un groupe de travail réunissant compétences et passion, nous avons décidé de poser les premières pierres de l'édification d'une nouvelle fédération dédiée aux arts martiaux autonomes, pour essayer de retrouver la ferveur originelle, celle qui m'a permis de progresser, de m'améliorer physiquement mais aussi intellectuellement, et de porter haut les couleurs de mon pays, la France.

L'ambition de la FAMA et de ses fondateurs, c'est que toutes et tous trouvent de l'authenticité et du plaisir dans la pratique, qu'elle soit de loisir, de compétition, de combat ou de technique, de formation, de passage de grade, d'arbitrage ou de gouvernance.

« Le plaisir de bouger son corps, ça vaut de l'or », disais-je, mais il doit être animé par un esprit sain... Tout travail sera productif et toute récompense, distinction, sélection, nomination ou aide, se devra d'être méritée. Pas de favoritisme, de passe-droits, de copinage malsain générateur d'insatisfaction et d'abandon.

Un arbre ne pousse pas sans racines : pour cela nous remettrons à l'honneur le pratiquant, nos maîtres, nos champions tombés injustement dans l'oubli, notre histoire, la vraie, nos valeurs, les vraies.

Équité, respect, partage, et transparence seront nos priorités et devront, toujours, être rappelés, mis en lumière.

Le futur se bâtit aujourd'hui et toutes et tous, motivés, passionnés, emplis de sincérité et d'empathie, vous êtes les bienvenus, car cette fédération est la vôtre. Je vous remercie et vous dis à bientôt.

Mikaël Meloul Président de la FAMA,  
Champion du monde de Taekwondo  
Double champion d'Europe

### 3. LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

**L'Assistant Moniteur** exerce ses fonctions en présence du professeur ou du moniteur, responsable pédagogique diplômé dans la discipline. Il peut prendre en charge sur sa demande un sous-groupe ou le groupe pour une partie du cours.

**Le Certificat d'Assistant Moniteur** permet de justifier d'un niveau reconnu par la Fédération et ainsi de faire valoir cette reconnaissance auprès des élèves et des institutions locales (Municipalités, Direction Départementale Jeunesse et Sport...).

### 4. LES PROFILS, MISSIONS ET COMPÉTENCES DU TUTEUR

Le tuteur est titulaire, au minimum, du CMB de la FAMA ou tout autre diplôme équivalent ( ou CQP, DEJEPS...) et justifie d'une expérience d'animation de deux saisons sportives ou plus dans l'option choisie. Le tuteur est premier Dan ( ou équivalent) au minimum dans la discipline choisie.

**Le tuteur a un rôle pédagogique primordial pour le stagiaire actif qui le sollicite pour :**

- le mettre en relation avec les membres de l'association
- l'aider à acquérir et consolider ses connaissances en animation sportive : préparer des séances et commenter les animations
- trouver ensemble des solutions concernant les problèmes rencontrés pendant les mises en situations Le tuteur participe à l'évaluation du stagiaire selon les modalités du référentiel du diplôme.

### 5. LES STATUTS, DROITS ET OBLIGATIONS DU STAGIAIRE

Le stagiaire est titulaire d'une licence FAMA et actif dans l'ensemble de sa formation.

Les obligations et droits de chacun sont inscrits dans la convention de stage signée par le stagiaire, le président de l'association d'accueil, le responsable de formation FAMA et le tuteur.

Le stagiaire doit :

- informer de ses actions le responsable de formation FAMA, le club d'accueil et son tuteur
- participer activement à sa formation et à son stage
- s'intégrer à la structure et respecter le règlement de celle-ci

## 6. LE REFERENTIEL DU DIPLOME

Le CAM se compose d'un tronc commun pour toutes les disciplines et d'une partie spécifique propre à chacune : le deux doivent être validées pour obtenir le diplôme.

Conditions d'entrée en formation :

- être licencié à la FAMA
- avoir un niveau de pratique reconnu dans l'activité martiale : premier kyu, keup ( ou équivalent ) dans la discipline choisie
- avoir suivi un stage de 20h dans une association et dans la discipline choisie
- avoir 16 ans minimum
- être apte à l'enseignement de la discipline : certificat médical

## 7. LA FORMATION ET CERTIFICATION

La formation comprend des heures de formation en distanciel FAMA, 20 heures de stage dans une ou plusieurs associations sportives de la discipline choisie.

La certification comprend plusieurs épreuves :

Un **QCM** : sur MODULE A ET C

**Notation** : du Tuteur sur les interventions du stagiaire (note sur 20)

- Durant la période de stage, le stagiaire prépare une séquence de séance avec le détails des exercices : il bénéficie de l'aide du tuteur.
- Le stagiaire est évalué au sein d'une structure sur son aptitude à aider, intervenir pour conduire des séquences de séance.

## 8. LE MODÈLE DE SÉQUENCE DE SÉANCE

<b>THÈME</b> : <i>Perfectionnement des techniques de jambes</i>	<b>Durée de la séquence adultes</b> : 1H30
<b>Objectif de la séquence</b> : <i>stabilité</i>	<b>Durée de la séquence enfants</b> : 1h
<b>Objectif de la prochaine séquence</b> : <i>souplesse</i>	<b>Niveau</b> : <i>avancé</i>
<b>Nombre de séances par semaine</b> : 2	<b>Public</b> : <i>adulte</i>
<b>Matériel nécessaire</b> : <i>cerceaux</i>	<b>Date</b> : 01/12/2023

<b>OBJECTIFS RECHERCHES</b>	<b>DESCRIPTIONS DES EXERCICES</b>	<b>CONSIGNES PARTICULIÈRES</b>	<b>MINUTAGES</b>
<i>Concentrations, préparation au cours, respect</i>	<i>Salut traditionnel</i>	<i>Corps détendu, respiration profonde etc</i>	<i>5 minutes</i>
<i>Élever le rythme cardiaque, circulation sanguine</i>	<i>Echauffement général : courir, échauffement musculaire et articulaire de la tête aux pieds</i>	<i>Cohérence et progression, on commence par la tête et on finit par les pieds</i>	<i>15 minutes</i>
<i>etc</i>	<i>etc</i>	<i>etc</i>	<i>etc</i>

## 9. LE CALENDRIER DE LA FORMATION CAM

**15 janvier** : date limite d'inscription au CAM sur le site web avec tous les documents demandés

**15 au 30 janvier** : vérification et validation de l'inscription par la FAMA

**1er février au 28 février** : convention de stage complétée et renvoyée à la FAMA

**1er février au 1er avril** : accès à tous les documents concernant les modules anatomie et pédagogie, rédaction d'un plan de séance avec le détails des exercices

**2 au 30 avril** : QCM - Retour de la notation du tuteur et des documents

## 10. ANNEXE

Convention de stage

## CONVENTION DE STAGE ENTRE LES SOUSSIGNÉS

Nom et Prénom du stagiaire :

Date de naissance :

Organisme de formation : FAMA

Structure d'accueil du stagiaire :

Nom, Qualité et coordonnées du tuteur :

Nom du formateur chargé de suivre le déroulement du stage :

Dates de la période de formation :

**ARTICLE 1** : La convention a pour objet de fixer les rôles entre la FAMA, la structure d'accueil et le stagiaire.

**ARTICLE 2** : Le stagiaire s'engage à suivre l'intégralité de la formation et du stage.

**ARTICLE 3** : La structure d'accueil s'engage :

- à nommer un tuteur titulaire, au minimum, du Certificat de Moniteur Bénévole (CMB) de la FAMA ou tout autre diplôme équivalent( ou CQP, DEJEPS...) et justifiant d'une expérience d'animation de deux saisons sportives ou plus dans l'option choisie.
- à accepter le stagiaire pour le nombre d'heures du référentiel du diplôme concerné : 20 h

**ARTICLE 4** : La FAMA s'engage :

- à mettre en place une formation de Certificat d'Assistant Moniteur (CAM) dans l'option choisie
- à coordonner la formation
- à mettre en place une session d'examen pendant la saison sportive

**ARTICLE 5** : Le tuteur a un rôle pédagogique primordial pour le stagiaire actif qui le sollicite pour :

- le mettre en relation avec les membres de l'association
- l'aider à acquérir et consolider ses connaissances en animation sportive : préparer des séances et commenter les animations
- trouver ensemble des solutions concernant les problèmes rencontrés pendant les mises en situations

Le tuteur participe à l'évaluation du stagiaire selon les modalités du référentiel du diplôme.

Fait le

à

Le Président de la structure d'accueil

Le Tuteur

Le Stagiaire

Pour la FAMA



FÉDÉRATION DES  
ARTS MARTIAUX  
AUTONOMES

[art-martial-autonome.com](http://art-martial-autonome.com)